

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 80144 Numéro SIREN : 489 634 162 Nom ou dénomination : 4 S

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/006189

4 S

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 32 rue Charles Feige
74120 MEGEVE

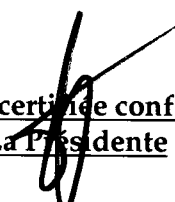
489 634 162 RCS ANNECY

(La « Société »)

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

BILAN

ANNEXE


Copie certifiée conforme
La Présidente

Désignation de l'entreprise : 4S		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 18	
Adresse de l'entreprise 32 RUE CHARLES FEIGE		74120 MEGEVE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 48963416200023		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31102023	
		N-1 30042022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF 22 000		AG 22 000 22 000	
Fonds commercial (1) AH 610 000		AI 610 000 610 000	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 111 520		AS 57 311 54 209	
Autres immobilisations corporelles AT 358 045		AU 274 590 83 454 7 000	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK 331 902 769 664 639 000	
ACTIF CIRCULANT			
STOCKS *			
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT 47 462		BU 47 462	
Avances et acomptes versés sur commandes BV 11 099		BW 11 099	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 201		BY 201 92 000	
Autres créances (3) BZ 8 817		CA 8 817 10 687	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CE	
Disponibilités CF 62 928		CG 62 928	
Charges constatées d'avance (3)* CH 379		CI 379 8 000	
TOTAL (III) CJ 130 886		CK 130 886 110 687	
Comptes de régularisation			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 232 451 331 902 900 549 749 687	
Renvois : (1) Dont droit au bail 610 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobiliations :		Stocks :	
		Créances :	

Néant ☐ *

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 31/10/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 31/10/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	10			10

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	187
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	900
Dettes fiscales et sociales	8 790
Total	9 876

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 31/10/2023

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS EMPRUNTS	187
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	900
DETTES PROV SUR CONGES A PAYER	1 269
PERSONNEL REGULARISATION CAP	3 600
DETTES PROV PARTICIPATION DES SALARIES	1 917
TIERS SOCIAUX CHARGES A PAYER	2 004
Total	9 877

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	379
Total	379

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat comptable (hors participation)	83 885	23 062

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	220 552
Total	220 552

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
 Montant initial de cette garantie : 450 000
 Montant restant dû en capital : 220 552
 Date de fin d'échéance de la garantie : 10/11/2026

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 31/10/2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE SIBUET	SAS	23 088 000	144 CHEMIN DU PETIT DARBON DEMI-QUARTIER

4 S

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 32 rue Charles Feige
74120 MEGEVE

489 634 162 RCS ANNECY

(La « Société »)

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 AVRIL 2024**

* * *

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2023 font ressortir un résultat net comptable bénéficiaire de 83.884,81 Euros, décide de l'affecter intégralement au poste « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2023 font ressortir un résultat net comptable bénéficiaire de 83.884,81 Euros, décide de l'affecter intégralement au poste « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Présidente

**La société SARL FINANCIERE DU LAUTARET
Monsieur Maxime LEVOTRE**